CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, **mardi 30 juin 2020 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 2 Madame Karine Champagne

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Sont absents:

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Ordre du jour de la rencontre

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du règlement d'emprunt 186-2020
- 4- Adoption du règlement d'emprunt 191-2020
- 5- Soutien de la Municipalité pour un projet de développement de service public aux familles
- 6- Création d'un comité pour développement d'un service public aux familles
- 7- Période de questions
- 8- Fermeture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-06-198 Il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3. ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 186-2020

2020-06-199

Considérant qu'un avis de motion du règlement d'emprunt 186-2020 a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 25 mai 2020 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 25 mai 2020 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 186-2019 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement d'emprunt 186-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 1 219 322 \$ pour des travaux d'amélioration de la route dans le rang 9.

4. ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 191-2020

2020-06-200

Considérant qu'un avis de motion du règlement d'emprunt 191-2020 a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 25 mai 2020 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 25 mai 2020 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 191-2019 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement d'emprunt 191-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 555 662 \$ pour des travaux de pavage de la route du rang Grand Shenley.

5. SOUTIEN DE LA MUNICIPALITÉ POUR UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UN SERVICE PUBLIC AUX FAMILLES

2020-06-201

Considérant que lors d'une consultation publique, des citoyens de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ont fait savoir aux membres du conseil leurs intérêts pour la mise en place d'un Centre de la petite enfance en installation ;

Considérant que l'un des objectifs des membres du conseil est de favoriser le développement de nouveaux services répondant aux besoins de la population ;

Considérant qu'un Centre de la petite enfance en installation est un service de proximité essentiel pour les familles ;

Considérant qu'un Centre de la petite enfance en installation est un atout important dans le développement d'une communauté ;

Considérant que la Municipalité à une opportunité de collaborer avec un Centre de la petite enfance déjà en exercice pour la mise sur pied d'un projet sur son territoire ; **En conséquence,** il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a la volonté de mettre en place un Centre de la petite enfance en installation sur son territoire ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'engage à mettre en place l'infrastructure requise afin de permettre à un Centre de la petite enfance en installation de s'y implanter et d'offrir ses services.

6. CRÉATION D'UN COMITÉ POUR DÉVELOPPEMENT D'UN SERVICE PUBLIC AUX FAMILLES

2020-06-202

Considérant que la Municipalité à un projet d'implantation d'un Centre de la petite enfance en installation sur son territoire ;

Considérant que des membres du conseil ont démontré leur intérêt pour participer au projet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil nomme monsieur Shawn Marier, madame Karine Champagne et monsieur Cédric Quirion comme élu(e)s responsables du projet d'implantation d'un Centre de la petite enfance en installation à Saint-Honoré-de-Shenley.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

8. FERMETURE DE LA SÉANCE

2020-06-203

Il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

| Il est 19h35 |
|---|
| Dany Quirion, maire |
| Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier |